

A et B ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 €

Immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 990135832

Siège social : 25 Rue Mallemayon, 84250 Le Thor

Procès Verbal de décisions unanimes des associés

Le 22/08/2025, la totalité des associés de la société A et B ASSOCIES réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- le changement d'objet social de la société
- le changement de l'activité principale de la société

Résolution 1 - Modification de l'objet social et de l'activité principale

L'unanimité des associés décide de modifier l'objet social et les activités exercées dans l'établissement principal de la société.

Ceux-ci seront à présent :

Agences immobilières : Transactions sur immeubles et Fonds de commerce - Conseils - évaluations et Cessions de Cabinets immobilier

L'article "4 de titre 1 -1 Objet social" des statuts est mis à jour.

Résolution 2 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Le Thor, le 22/08/2025

Nom et signature du Président de la société :

L'ENTREPRISE IMMOBILIERE

Nom et signature des tous les associés de la société :

Benoit TROUBAT